

Module 16 : Qui produit des richesses ?

1- Ensemble des entreprises privées des activités marchandes, hors agriculture (en milliers).

Industrie manufacturière, industries extractives et autres	229,8	Activités financières et d'assurance	115,2
dont industrie manufacturière	217,0	Activités immobilières	169,5
Construction	416,4	Act. spéc., scient. et tech. et act. de serv. adm. et de soutien	453,6
Commerce, transports, hébergement et restauration	967,4	Enseignement, santé humaine et action sociale	386,3
dont commerce, réparation d'automobiles et motocycles	656,0	Autres activités de services	198,1
Information et communication	85,9	Total	3 022,2

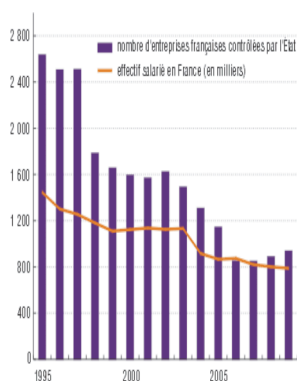
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).
 INSEE : Tableaux de l'économie française - édition 2011

2- Entreprises publiques selon l'activité économique fin 2009

Activité	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés en milliers	Principaux groupes
Agriculture	n.s.	9,8	Office national des forêts
Industrie	98	154,1	
<i>Dont fabrication de machines et d'équipements électriques</i>	7	5,9	CEA
<i>Fabrication de matériel de transport</i>	6	12,1	DCNS
<i>Fabrication d'autres produits industriels</i>	47	26,7	Imprimerie nationale, CEA
<i>Ind. Extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution</i>	38	109,4	EDF CEA
Construction	27	1,0	EDF
Tertiaire	810	623,6	
Commerce, réparation d'automobiles et motocycles	18	2,4	
Transports et entreposage	207	498,4	SNCF RATP Aéroport de Paris, La Poste
Hébergement et restauration	2	2,6	Adoma
Information et communication	67	22,9	
Activités financières et d'assurance	144	19,0	Banque de France
Activités immobilières	126	2,8	
Act. Spécifiques, scientifiques et techniques, act. De service administratif et de soutien	195	56,3	SNCF CEA
Enseignement, santé humaine et action sociale	18	11,5	
Autres activités de services	33	7,7	
Total	938	788,4	

Source : Insee, Recme, Tableaux de l'économie française - édition 2011

Entreprises contrôlées majoritairement par l'État



Source : Insee, Recme

3- La contribution du travail domestique non marchand au bien-être matériel des ménages : une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps, Delphine Roy

Le rapport Stiglitz a rappelé qu'une des limites du produit intérieur brut comme indicateur de bien-être est qu'il ne prend pas en compte la production domestique non marchande, réalisée par les ménages pour eux-mêmes. L'enquête Emploi du Temps 1998 permet d'apporter un nouvel éclairage sur sa potentielle contribution au bien-être, et de soulever des questions de définitions et de méthode. Définir le travail domestique ne va pas de soi. Selon que l'on y inclut ou non les activités de semi-loisir comme le bricolage et le jardinage, ou encore les trajets, il représente entre 15 et 32 heures par semaine. Au niveau national, le nombre d'heures annuelles consacrées au travail domestique est égal à une à deux fois le temps de travail rémunéré : entre 38 et 78 milliards d'heures, en 1998. Valorisé au SMIC et mesuré avec la définition la plus restreinte, il apporterait une contribution à la production nationale équivalente à 17,5% du PIB, comparable à la valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie française. En retenant une définition intermédiaire du travail domestique, sa valeur atteint 27% du PIB, plus de la moitié de la valeur ajoutée de tous les services marchands. L'inclure dans le revenu des ménages aurait toutefois un effet modéré sur les écarts de niveau de vie : il n'y a pas de « rattrapage » massif du niveau de vie médian par les ménages les plus pauvres du fait de la production domestique. Enfin, plus on restreint l'analyse aux tâches ménagères et parentales les plus éloignées du loisir, et plus la part réalisée par les femmes apparaît importante: elles réalisent 75% du « cœur » du travail domestique, contre 60% avec la définition la plus extensive.

Insee : mars 2011 - n°F1104

Tableau 1 : Les trois périmètres du « travail domestique »

Champ	Activité	Durée moyenne		
		mn/jour	H: :MN	
Activités pour son propre ménage				
Max: définition extensive de la prod. dom.	Med: activités généralement incluses dans prod. dom.	Min: le cœur de la prod. dom.	Cuisine	37,20 0: 37
			Vaisselle	12,72 0: 13
			mettre la table, servir le repas	3,63 0: 04
			ménage, rangement	35,30 0: 35
			entretien du linge (lessive, repassage...)	12,80 0: 13
			entretien, déménagement	3,31 0: 03
			gestion du ménage (comptes, factures, listes...)	3,36 0: 03
			recours aux administrations	1,36 0: 01
			soins aux animaux domestiques productifs	2,26 0: 02
			soins aux enfants	10,38 0: 10
			accompagner les enfants chez médecin	0,10 0: 00
			soins médicaux aux enfants	0,03 0: 00
			surveillance des devoirs des enfants	2,05 0: 02
			soins aux adultes du ménage	0,56 0: 01
			trajets pour les enfants	3,24 0: 03
	achats de biens	28,08 0: 28		
	achats de services	0,73 0: 01		
	Bricolage	14,19 0: 14		
	réparations de voitures et 2 roues	1,85 0: 02		
	Jardinage	13,10 0: 13		
	Couture	4,58 0: 05		
	autres activités domestiques	0,36 0: 00		
	interactions diverses avec les enfants	0,12 0: 00		
	jeux avec les enfants	3,42 0: 03		
	chasse, pêche	2,32 0: 02		
	soins aux animaux de compagnie	4,54 0: 05		
	trajets domicile-travail	19,68 20		
	autres trajets	30,34 0: 30		

Activités pour autrui (autre ménage ou association)				
Max: définition extensive	Med: activités gIt incluses	Min: le cœur	cuisine bénévole	0,65 0: 01
			ménage, rangement bénévole	0,43 0: 00
			linge bénévole	0,30 0: 00
			entretien bénévole	0,94 0: 01
			services administratifs, bénévole	0,18 0: 00
			soins à des enfants, bénévole	1,10 0: 01
			soins à des adultes d'autres ménages, bénévole	0,11 0: 00
			conduire des enfants d'un autre ménage	0,78 0: 01
			achats bénévoles	0,68 0: 01
			semi loisirs (bricolage, jardinage...) bénévole	2,36 0: 02
			jeux avec des enfants, bénévole	0,23 0: 00
			réunions, participation associations bénévole	4,87 0: 05
			autre entraide, visites à des malades	2,77 0: 03
			trajets pour une association	1,15 0: 01

4- Administrations publiques

Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale. **Services non marchands** : On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

Crédits du budget général par mission pour 2010

Mission	Budget (milliards d'€)	Créations et suppressions de postes
Enseignement scolaire	60,90	- 16 000
Engagements financiers de l'Etat	44,19	
Défense	39,26	-8 250
Recherche et enseignement supérieur	25,43	0
Sécurité	16,65	- 3 450
Solidarité, insertion et égalité des chances	12,36	
Gestion des finances publiques et ressources humaines	11,57	
Travail et emploi	11,36	
Ecologie, développement et aménagement durables	10,29	- 1 294
Ville et logement	7,71	
Justice	7,39	400
Régimes sociaux et retraite	5,73	
Plan de relance de l'économie	2,34	
Aide publique au développement	3,09	
Agriculture, pêche, alim., forêt et aff. Rurales	3,42	
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	3,43	
Culture	2,88	-125
Action extérieure de l'Etat	2,66	
Administration générale et territoire de l'Etat	2,60	
Relations avec les collectivités territoriales	2,57	
Autres missions	10,87	
Total	286,69	- 33 749

Source : ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.

5- Le « tiers secteur », un acteur économique important

10 % de l'emploi salarié dans les coopératives, mutuelles, associations et fondations, Laurent Bisault, direction régionale de Midi-Pyrénées, Insee
De l'action sociale à l'hospitalisation, de la banque à l'assurance, en passant par l'agriculture et l'agroalimentaire et plus modestement le commerce et le bâtiment, les acteurs de l'économie sociale ont de fortes spécificités : associations et fondations agissent dans les services à la personne, mutuelles et coopératives dans les sphères financière et agricole. Actifs en zone rurale, ils possèdent aussi des entreprises de poids dans les villes.

Insee Première N°1342 - mars 2011

Coopératives, mutuelles, associations, fondations : des principes communs à quatre familles

Les acteurs de l'économie sociale s'inspirent des principes fondateurs datant de 1845, principes repris dans la charte de 1980 de l'économie sociale :

– **une gouvernance démocratique** qui s'appuie sur le principe « une personne = une voix ». Chaque membre dispose ainsi du même droit de vote indépendamment de son apport en capital dans une coopérative, ou de son temps de travail dans une association ;

– **la solidarité** qui est un fondement originel de l'économie sociale ;

– **la juste répartition des excédents**

Sans but lucratif, les acteurs de l'économie sociale peuvent dégager des excédents. Mais elles ne les distribuent pas en fonction de la détention de fonds propres, sauf dans les coopératives, mais dans la limite d'un plafond ;

– **la gestion autonome et indépendante**

Nulle collectivité publique, nul groupe, nul fonds de pension ou nul concurrent ne peut prendre le contrôle des entreprises de l'économie sociale parce qu'elles ne sont pas cotées en bourse ;

– **la liberté d'adhésion** qui suppose une liberté totale dans l'initiative d'adhésion à une structure de l'économie sociale et autorise également les adhérents à quitter cette structure quand ils le souhaitent.

Le périmètre de l'économie sociale a été établi en lien avec le réseau des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress). Il est constitué des coopératives, mutuelles, associations et fondations repérées par leur statut juridique. En sont exclus les administrations publiques, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, et les organisations politiques ou religieuses. Définie ainsi, l'économie sociale perd le terme « solidaire » car elle ne comprend pas les entreprises d'insertion ni celles du commerce équitable que le système statistique ne sait pas identifier.

Insee première, N°1342 - mars 2011

Les associations, principaux employeurs de l'économie sociale

Familles de l'économie sociale	Effectif salarié	Établissements
Action sociale	812 040	29 020
Éducation	342 950	18 190
Santé	127 980	3 450
Services aux entreprises	95 500	9 950
Sport	66 840	20 000
Culture et loisirs	50 590	12 750
Hébergement et restauration	26 950	3 790
Autres associations	245 320	36 400
Ensemble des associations	1 768 170	133 550
Coopératives de crédit	164 120	13 530
Coopératives agricole	68 960	4 940
Coopératives de production	25 520	1 420
Autres coopératives	49 900	2 910
Ensemble des coopératives	308 490	22 800
Ensemble des mutuelles	119 820	6 290
Fondations	63 180	1 110
Ensemble de l'économie sociale et solidaire	2 259 660	163 760

Insee Première N°1342 - mars 2011